

NOTE D'INFORMATION ET DE PREVENTION

Démarchages à domicile, vente de calendriers, attention aux arnaques, n'hésitez pas à solliciter la gendarmerie de Saint-Vit (référents pour notre commune).

Si certaines catégories bénéficient d'autorisations pour les démarchages ou vente de calendriers, d'autres opèrent en toute illégalité et n'hésitent pas à utiliser une fausse qualité d'agent EDF, d'agent de La Poste, éboueur, voire même de policier ou de gendarme.

Leur objectif peut être multiple : escroquer une personne vulnérable en lui vendant un service ou un bien dont elle n'a pas besoin, voler par ruse une personne vulnérable à son domicile en détournant son attention, ou encore repérer votre habitation en vue d'un cambriolage possible.

Comment se protéger ?

- Ne les laissez pas rentrer dans votre domicile (même s'il fait froid dehors), laissez ces personnes à l'extérieur et restez vous-même sur le seuil de votre habitation pour les empêcher d'entrer,
- Ne vous fiez pas à leur tenue. Vérifiez en revanche qu'ils détiennent une autorisation de démarchage et une carte professionnelle justifiant leur qualité.,
- vous connaissez bien votre facteur : si vous voyez un autre postier sonner à votre porte pour vendre un calendrier, demandez-vous si vous avez affaire à la bonne personne,
- lorsque vous vous éloignez de la porte, laissez un loquet ou un entre bailleur pour éviter que la personne ou son complice ne pénètre chez vous à votre insu. A défaut, laissez la porte fermée le temps de vous absenter pour aller chercher de la monnaie,
- ne donnez aucune information aux démarcheurs sur votre mode de vie (je vis seul ou je m'absente tout le weekend par exemple),

La sécurité est l'affaire de tous.

Le 15/02/2024.







